

L'année scolaire de mon enfant

Guide pratique de 3 à 11 ans

VENANSAULT

Année scolaire 2019-2020

Édito



« L'année scolaire de mon enfant, le guide pratique » est un nouvel outil à destination des parents d'enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Venansault.

Sur une journée type, votre enfant est accueilli dans les structures aux missions et organisations distinctes les unes des autres. Pas toujours facile de se repérer !

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, les élèves des écoles publiques travaillent au rythme de 4 jours et demi par semaine. L'engagement des partenaires, membres du comité de pilotage, est de travailler ensemble

pour offrir aux élèves **un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.**

Parmi les réflexions menées par le comité de pilotage, il a été question des repères à donner aussi aux parents pour avoir accès aux informations clés des différentes structures accueillant leur enfant.

Cet outil a donc été pensé pour que vous, parents, puissiez trouver ces repères, les informations pratiques sur les structures : les missions, le personnel, les horaires, les renseignements de tous les jours sur leur fonctionnement (inscription, réservation, facturation, contacts...).

Ce document ne remplace pas les règlements intérieurs, chartes et autres documents.... Vous trouverez auprès de chaque direction ces éléments.

Stéphanie MARTINEAU
Maire Adjointe à l'enfance et la vie scolaire



Sommaire

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	3
L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE «LE SABLEAU»	4
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE «LA FONTAINE»	6
LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL	8
LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES	9
LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	9
L'ÉCOLE PRIVÉE «LOUIS CHAIGNE»	10
LE RESTAURANT SCOLAIRE	12
LES MERCREDIS ET VACANCES	13
LE TRANSPORT SCOLAIRE	14
LES TARIFS DES STRUCTURES	15
LES COORDONNÉES	16
LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES	16

L'ANNÉE SCOLAIRE DE MON ENFANT - Année scolaire 2019-2020

Mairie de Venansault - Janvier 2020

Crédits photos : Service Communication, Freepik, Pixabay.

L'Accueil Périscolaire



Familles Rurales, en partenariat avec la commune de Venansault, propose un service d'accueil périscolaire le matin et le soir lorsqu'il y a école dans la journée.

L'accueil périscolaire peut être fréquenté par les enfants inscrits dans les écoles de la commune, occasionnellement ou tout au long de l'année. Les présences ne sont pas obligatoirement à préciser (mais à signaler à l'enseignant pour le soir).

L'équipe

- 7 animateurs à l'année
- 1 directrice adjointe
- 1 directrice.

Les équipements

- 3 salles avec de grands espaces adaptés selon les âges :
 - salle jaune pour les PS-MS
 - salle verte pour les GS-CP-CE1
 - et salle bleue pour les CE2-CM.

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs de l'accueil périscolaire s'articulent entre les objectifs associatifs et les objectifs du PEDT (Projet Educatif Territorial) :

- La socialisation : amener l'enfant à être responsable, autonome et grandir au sein d'un collectif ;
- Rompre le rythme scolaire et vivre un moment de détente en répondant aux besoins de l'enfant afin d'évoluer ;
- Développer des activités motrices, d'expression et culturelles.

L'organisation

- Le matin de 7h à 9h : le petit déjeuner est possible de 7h à 7h30 et proposé gratuitement aux enfants pour une arrivée paisible et individualisée.
- Le soir de 17h à 19h : les goûters variés sont servis de 17h10 à 17h30 aux enfants. Lors de ce temps, les portes des salles restent fermées pour que les enfants puissent partager ce moment. Les enfants sont pris en charge par les animateurs et accompagnés dans des activités libres et par ateliers.

Les inscriptions

Le dossier d'inscription est valable pour l'année civile et **obligatoire**.

Les coordonnées

Directrice : Sylvie ANNEREAU
@ : ileokids@venansault.com

14 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 48 18 72

L'École Maternelle Publique « Le sableau »



98 Élèves



4 Classes



5 ordinateurs
école connectée e-primo

Rythme scolaire à 4 jours et demi / semaine
pour des journées d'école moins longues.

L'équipe

- 4 enseignantes
- 4 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Elles sont chargées d'aider l'enseignante
- 1 médiathécaire présente 2 x 3h/semaine dans la BCD de l'école
- 1 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) composé d'une psychologue scolaire, d'une rééducatrice et d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique.

Les équipements

- 3 dortoirs indépendants
- 1 bibliothèque
- 1 salle de motricité équipée
- 4 salles de classe
- 1 classe polyvalente.

Un cadre privilégié

- A proximité des services de restauration, de l'accueil périscolaire, des salles de sports...
- Sécurisant : liaisons douces (piste cyclable et piétonne) .
- Cadre naturel : à proximité de la zone verte, avec une cour aménagée, adaptée et ombragée.

Les axes du projet d'école 2018/2022

Centrés sur :

- la cohérence et la continuité des apprentissages (liaison maternelle CP, outil pédagogique commun)
- le vivre ensemble
- l'enrichissement et la maîtrise du langage oral.

Les inscriptions et formalités

Le maire délègue sa compétence à la directrice qui inscrit les élèves sur rendez-vous. Les demandes de dérogation sont à déposer en mairie.

Une porte ouverte a lieu en janvier et une matinée d'accueil est organisée pour les futurs élèves de l'école un samedi matin en juin.

Les coordonnées

Directrice : Christelle RABAUD, reçoit le jeudi Allée du Sableau ☎ 02 51 07 30 06
@ : ce.0851364w@ac-nantes.fr Site : <https://ecolematernellesableau-venansault.e-primo.fr/>

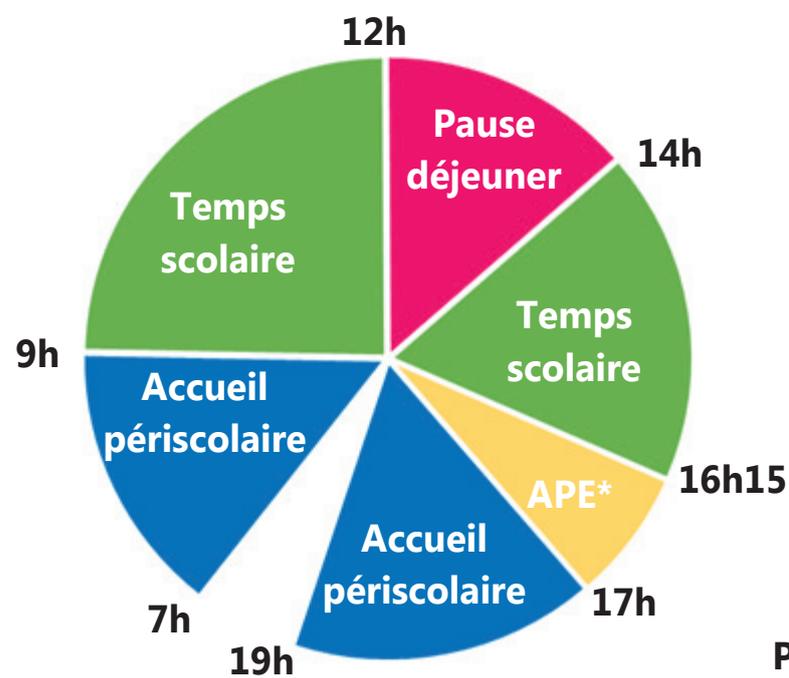
L'association des parents d'élèves

@ : apepubliquevenansault@gmail.com

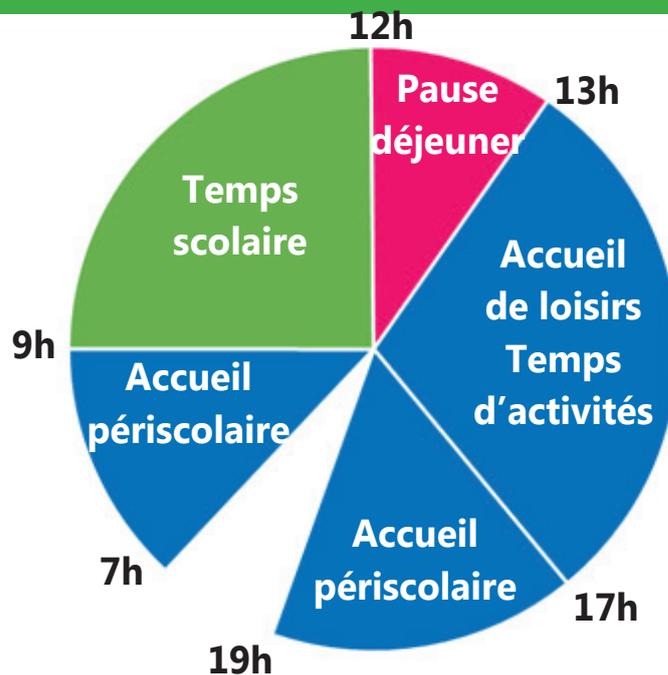
Une journée type à l'École « Le sableau »



Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi



L'École Élémentaire Publique « La fontaine »



186 Élèves



7 Classes

**100 % des classes équipées
de Vidéo Projecteur Interactif
et de Tableau Blanc Interactif**

Rythme scolaire à 4 jours et demi / semaine
pour favoriser les apprentissages.

L'équipe

- 8 enseignants
- 1 agent communal dédié aux apprentissages informatiques
- un RASED composé d'un psychologue scolaire, d'une rééducatrice et d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique.

Les équipements

- 1 salle informatique équipée de 9 postes
- 1 bibliothèque scolaire
- 1 classe polyvalente
- 1 vaste cour avec des espaces dédiés aux différentes activités.

Un cadre privilégié

- Proximité des services de restauration, de l'accueil périscolaire, des salles de sports...
- Cadre sécurisé : pas de circulation aux abords de l'école ; déploiement de liaisons douces cyclables et piétonnes ;
- Cadre naturel : proximité de la zone verte.

Un projet d'école 2018-2022

Centré sur :

- La cohérence et la continuité des apprentissages en faveur des élèves (support de travail, liaison maternelle/élémentaire, collège) ;
- L'instauration d'un climat scolaire positif propice au «vivre et apprendre ensemble» pour que l'enfant s'épanouisse dans sa vie d'écolier ;
- L'accès à la culture (sorties, voyages scolaires et interventions culturelles et sportives).

Les inscriptions et formalités

Le maire délègue sa compétence à la directrice qui reçoit les familles pour présenter l'école et ses projets et inscrit les enfants.

Portes ouvertes de l'école en janvier.

Les coordonnées

Directrice : Sandrine DEBRAY, reçoit le mardi

Chemin de la Fontaine



02 51 07 39 45

@ : ecole.publique.primaire@venansault.com

Site internet : <https://ecoleelementairepublique-venansault.e-primo.fr>

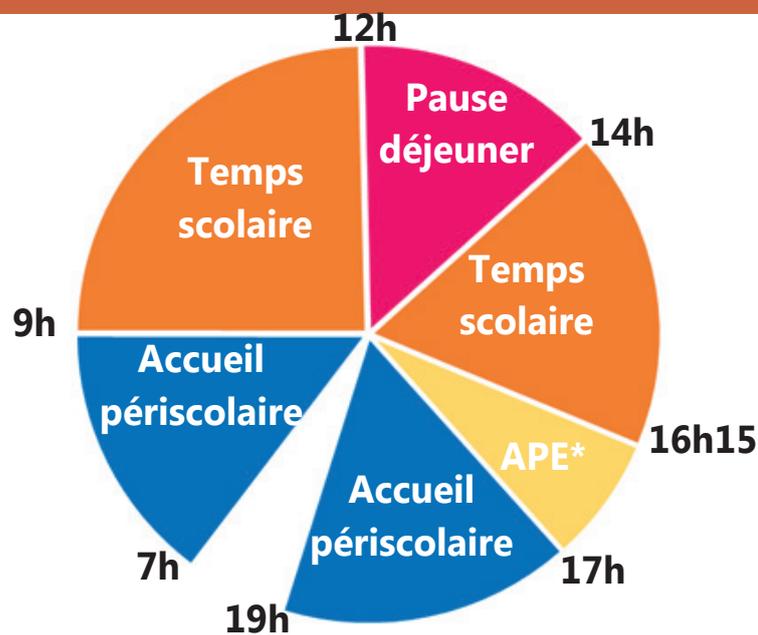
L'association de parents d'élèves

@ : aepubliquevenansault85@gmail.com

Une journée type à l'École « La fontaine »

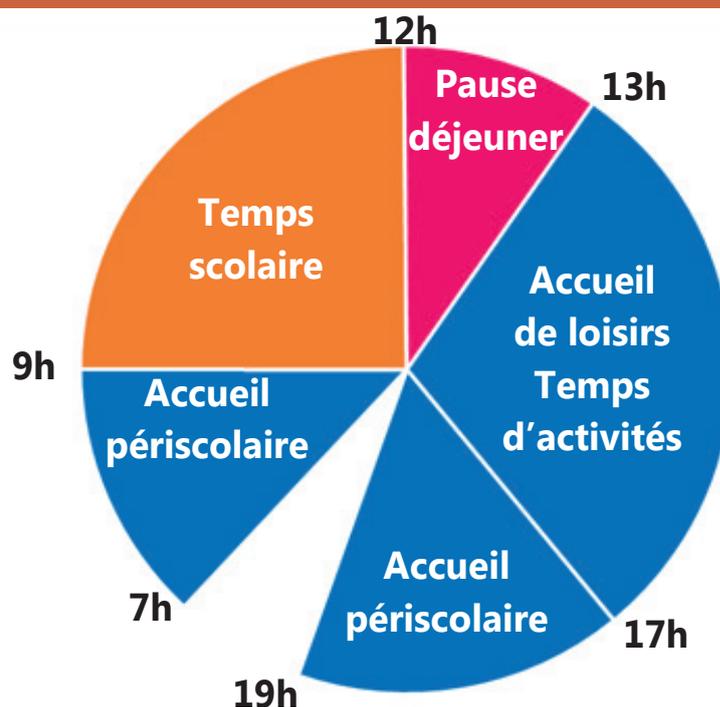


Lundi, mardi, jeudi et vendredi



*Activités Péri-Éducatives

Mercredi



Le Projet EDucatif Territorial



La réforme des rythmes scolaires est en application dans les écoles publiques à Venansault depuis la rentrée 2014/2015.
Les enfants vont en classe 4 jours et demi par semaine.

Parallèlement, le **Projet EDucatif Territorial** est une démarche volontaire des collectivités territoriales afin de proposer à chaque enfant

**un parcours éducatif cohérent et de qualité
avant, pendant et après l'école.**

Ce parcours est organisé dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il s'agit d'une démarche **partenariale** avec les services de l'État (DDCS) et **l'ensemble des acteurs éducatifs locaux**.

A Venansault, cette démarche est active, le comité de pilotage se retrouve plusieurs fois par an.

Les objectifs du PEDT

Les objectifs du PEDT (2017/2020) sont réfléchis pour l'enfant.
Les objectifs sont déclinés en plusieurs axes :

- 1- Vivre ensemble quel que soit le lieu d'accueil de l'enfant ;
- 2- Poursuivre la démarche du bien-être des enfants et favoriser leur épanouissement ;
- 3- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques, sportives et à la culture ;
- 4- Organiser les transitions pour favoriser les repères des enfants.



Voici les membres du comité de pilotage du PEDT :



Restaurant scolaire
«Le Goût à Tout»



Les Activités Péri Éducatives



**Aux élèves des écoles publiques «Le Sableau» et «La Fontaine»
de 16h15 à 17h dans les locaux de l'accueil de loisirs.**

Les activités

Afin de répondre aux objectifs des Activités Péri-Éducatives et conformément aux textes du décret sur les rythmes scolaires, les enfants sont encadrés par des professionnels de l'animation leur proposant, un projet d'animation adapté aux âges des enfants : des activités sportives, des activités culturelles, des activités d'expression, des activités manuelles, des jeux et des ateliers libres.

Régulièrement, les animateurs rencontrent les enseignants des écoles publiques pour parler des activités ou les coordonner.

Le programme est disponible sur le site de la mairie, affiché à l'accueil, aux écoles et sur le groupe Facebook.

Les inscriptions

Le dossier d'inscription est valable pour l'année civile. Il est à demander à la directrice.

Les coordonnées

Directrice : Sylvie ANNEREAU
@ : ileokids@venansault.com

14 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02 51 48 18 72

Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire



« Apprendre à apprendre » avec le CLAS

Dans le cadre du Projet EDucatif du Territoire de Venansault, l'association Familles Rurales met au service des enfants et de leur famille, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire en partenariat avec la Mairie et l'École Publique Élémentaire La Fontaine pour l'année scolaire 2019-2020.

Les enseignants proposent, ce service, aux familles dont les enfants sont éligibles au CLAS. Les jours d'accueil sont les mardis et jeudis de 16h15 à 17h45.

Aujourd'hui, 9 enfants fréquentent ce dispositif, aidés de 7 bénévoles. Le CLAS leur offre un accompagnement au travail personnel, à l'autonomie, mais aussi, un enrichissement culturel en vue de leur réussite scolaire. Pour cela, il leur est proposé des projets divers et variés. Le bien-manger et l'hygiène sont en cours d'exploration.

Les coordonnées

Coordinatrice : Emilie GOULPEAU
@ : emiliefrv85190@gmail.com

salle Odette Cougnaud

☎ 07 67 20 02 98

L'École Privée « Louis Chaigne »



244 Élèves



9 Classes
(4 maternelles et
5 élémentaires)



10 tablettes numériques et des ordinateurs dans chaque classe
des Tableaux Blancs Interactifs dans toutes les classes élémentaires

L'équipe

- 9 enseignants + 1 enseignante spécialisée
- 4 ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles).

Les équipements

- 1 salle de motricité
- 2 salles de sieste séparées
- 2 cours distinctes en maternelle et élémentaire avec des jeux adaptés à l'âge des enfants
- 1 structure favorisant les échanges de la maternelle au primaire.

Le cadre

- A proximité de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire ;
- Situé au coeur de la ville (médiathèque, les 3 étangs...).

Le projet d'école

Les 2 axes du projet d'école 2019-2022 :

- méthodologie : améliorer le graphisme, la motricité fine (écrire, découper, coller, colorier...);
- maîtrise de la langue orale : enrichir le lexique.

Une école de l'apprentissage qui propose des outils pour réussir ;
Une école ouverte sur le monde avec des sorties, voyages, visites culturelles ;
Une école qui communique avec son site internet, des circulaires...

Les inscriptions

L'inscription se fait auprès du directeur de l'école après une visite des locaux et une présentation des projets de l'établissement. Une matinée découverte de l'école a lieu en janvier.

Les coordonnées

Directeur : Thierry PASQUIER (reçoit le mardi)
@ : ec.venansault.louischaigne@ddec85.org

9 rue de St André ☎ 02 51 07 31 50
Site : <http://venansault-louischaigne.fr>

Les associations de parents d'élèves

OGEC : ogec.venansault@gmail.com

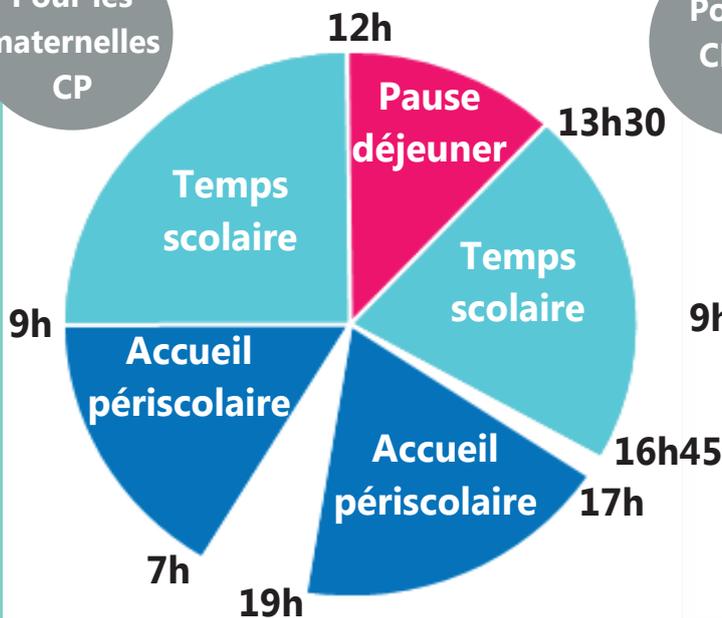
APEL : apel.venansault@gmail.com

Une journée type à l'École « Louis Chaigne »

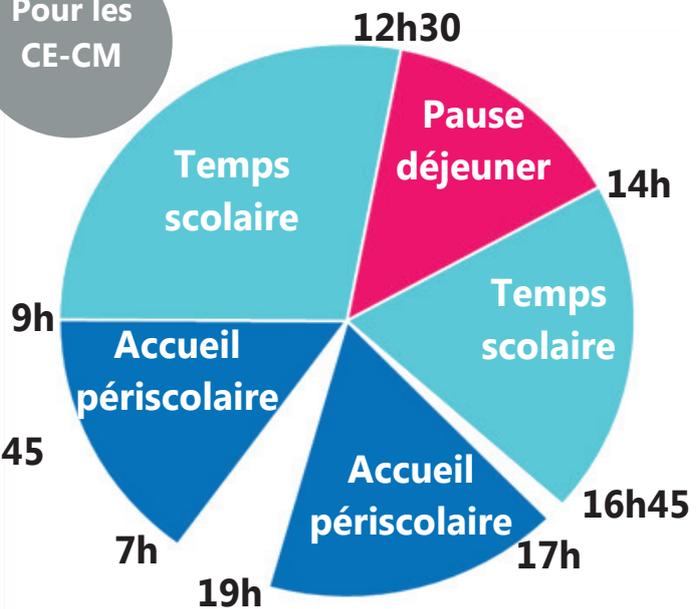


Lundi, mardi, jeudi et vendredi

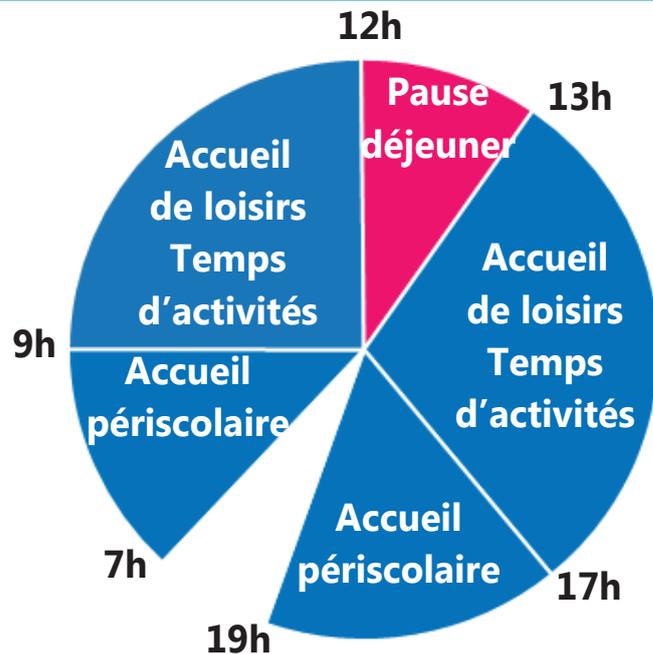
Pour les
maternelles
CP



Pour les
CE-CM



Mercredi



Le Restaurant Scolaire

Restaurant scolaire «Le Goût à Tout»



1 directrice
2 cuisiniers
19 agents de service



71 915
repas préparés
en 2018



4,46 €
coût moyen
d'un repas



65 218,98 €
participation
communale en 2018

94 %
des élèves
déjeuner
au restaurant

Le fonctionnement du service

Le restaurant scolaire municipal fonctionne tous les jours d'école, ainsi que pendant les petites et les grandes vacances.

L'organisation du service

Répartition en 2 services : 480 repas par jour en moyenne

➤ De 12h à 12h45 : les écoles maternelles publique et privée (TPS, PS, MS, GS, CP et quelques CE1 de classe à double niveau).

Après le repas, les plus petits vont à la sieste et les plus grands jouent dans leurs cours d'école.



J'apporte mon rond de serviette à partir de la MS.

➤ De 13h à 13h45 : les écoles élémentaires publique et privée (CE1, CE2, CM1 et CM2).

Avant le déjeuner, les plus grands sont en jeux libres dans leurs cours.

➤ Le mercredi : un service de 12h à 12h45.

Les repas sont élaborés sur place par les 2 cuisiniers.



En cas d'allergie alimentaire, contacter la directrice.

Les **absences** ou les **présences occasionnelles** des enfants sont à signaler au restaurant scolaire **48h à l'avance sur le portail citoyen** ou dès que possible **avant 9h (si enfant malade)**.

Les menus

Le restaurant scolaire veille à proposer des menus sains et équilibrés. Ils sont établis selon un plan alimentaire en s'appuyant sur les recommandations nutritionnelles du G.E.M.R.C.N (Groupe d'Étude des Marchés de la Restauration Collective et de Nutrition).

Ils sont élaborés par la directrice et les cuisiniers en collaboration avec la commission restauration scolaire. Ils sont affichés dans chaque structure et consultable sur le site de la commune : www.venansault.com

Une commission «Restaurant scolaire» est mise en place. Les parents qui le souhaitent peuvent s'investir.

Les coordonnées

Directrice : PEULTIER Jocelyne 12 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02-51-07-31-55

@ : cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr

Les Mercredis et Vacances

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE VENANSULT



L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est géré par Familles Rurales en partenariat avec la commune de Venansault. Il permet aux enfants âgés de 3 à 11 ans de vivre des moments de détente et d'avoir accès à des loisirs organisés.

Les objectifs de l'accueil de loisirs fixés dans le projet pédagogique s'articulent entre les objectifs associatifs et les objectifs du PEDT.

L'équipe

- 7 animateurs à l'année ;
- 1 directrice adjointe ;
- 1 directrice ;
- 1 équipe renforcée par des contrats saisonniers.

Les objectifs pédagogiques

- La socialisation : amener l'enfant à être responsable, autonome et grandir au sein d'un collectif ;
- Rompre le rythme scolaire et vivre un moment de détente en répondant aux besoins de l'enfant afin d'évoluer ;
- Développer des activités motrices, d'expression et culturelle.

L'organisation

- **Mercredis** : les enfants sont accueillis de 9h à 12h puis de 13h à 17h. **Pour le repas, les inscriptions sont à faire auprès du restaurant scolaire.**
- **Vacances** : les enfants sont accueillis soit en journée, soit en demi-journée. L'île o Kids est ouvert durant toutes les vacances scolaires (*fermeture uniquement entre Noël et le jour de l'an*). Durant l'été, des séjours sont également proposés.
- **Accueil matin et soir** : à 7h (*sur demande*) ou de 7h30 à 9h et de 17h à 19h, les enfants sont pris en charge par les animateurs et accompagnés dans des activités, tout en échangeant avec les familles lors des arrivées et des départs.

Afin de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne, l'équipe d'animation met en place en lien avec le projet pédagogique des projets d'animations. Vos enfants vont donc pouvoir faire des jeux et des activités manuelles, des activités d'expression, tout cela dans une ambiance détendue, drôle et amusante autour d'un thème.

Les programmes d'animations sont envoyés par mail aux familles, disponibles au centre et sur le site internet de la mairie.

Les inscriptions

Nouveauté ! Les inscriptions se font en ligne sur www.famillesrurales85.org/. Faire une demande par mail pour recevoir la procédure et vos codes.

Les coordonnées

Directrice : ANNEREAU Sylvie

@ : ileokids@venansault.com

14 rue de Lattre de Tassigny

☎ 02-51-48-18-72

Le transport scolaire

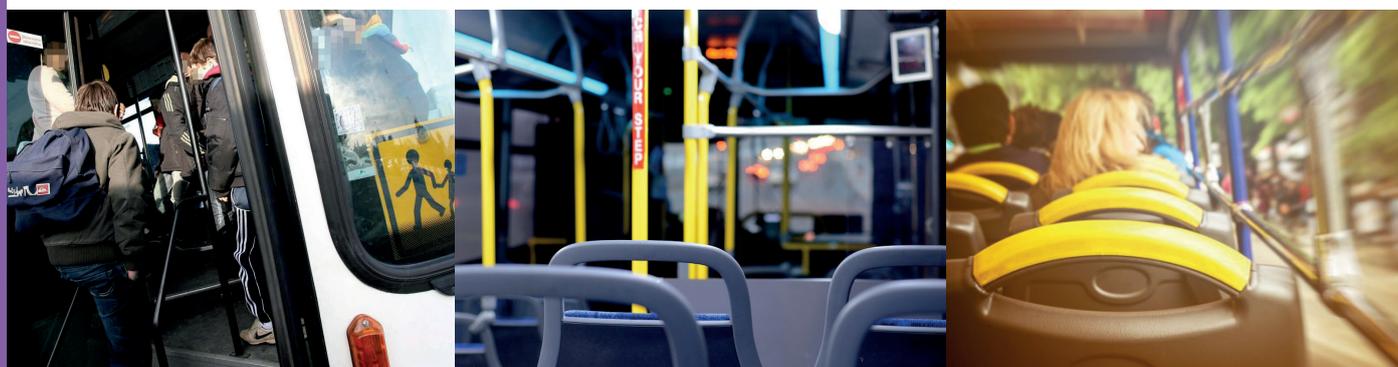


Près de 25 élèves

Depuis 2011, le service Transports et Déplacements Durables de la Roche sur Yon Agglomération gère et organise le transport scolaire du Pays Yonnais en partenariat avec l'association Groupement Transport Scolaire Familles Rurales.

La place des parents et bénévoles est prise en considération par les élus de l'Agglomération dans l'organisation du transport scolaire lors de rencontres et par le biais de la coordinatrice de l'association en poste au Service Transport (Accompagnateurs dans les cars de Primaires et Maternelles, gilets haute visibilité...).

Les élèves des écoles de Venansault bénéficient de deux cars en services spéciaux pour la desserte des hameaux.



Les inscriptions

Les élèves qui souhaitent prendre le transport scolaire sur Venansault pour aller aux écoles de la commune ou de la Roche sur Yon peuvent s'inscrire en ligne sur le site :

<https://www.larochesuryon.fr/transport-scolaire/>

Les coordonnées

Direction Transports et Déplacements Durables

Espace Prévert - 70 rue Chanzy - 85000 LA ROCHE SUR YON

☎ 02-72-78-10-88

Groupement Familles Rurales Transport Scolaire du Pays Yonnais

☎ 02-72-78-10-89

Les Tarifs des Structures



Les tarifs de l'accueil périscolaire - Familles Rurales

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du CA de Familles Rurales.

Adhérents (23,40 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901 et hors commune	Goûter
Tarif 1 heure d'accueil matin et soir Facturé à la 1/2 heure	1,14 €	1,30 €	1,46 €	1,70 €	+ 0,50 € périscolaire du soir

Tarifs différents pour le non-adhérent (+ 0,08 €/présence)

Les factures sont établies chaque fin de mois et envoyées aux familles soit par mail ou par courrier (poste ou transmis dans les cartables). Chaque facture est à régler avant la date mentionnée soit par prélèvement, chèque, espèce, CESU ou chèques vacances.

Les tarifs du restaurant scolaire

Le prix des repas est fixé chaque année par délibération du Conseil Municipal. La facturation est établie mensuellement et consultable sur le site internet de la commune. Vous pouvez consulter vos factures sur le portail citoyen dans votre espace facturation avec un identifiant et mot de passe à demander au restaurant scolaire.

Une réduction de **50 %** est accordée à partir du **3^{ème} enfant**.

Forfait 1 Repas occasionnel	Forfait 2 2 repas par semaine (2 jours fixes)	Forfait 3 3 repas par semaine (3 jours fixes)	Forfait 4 4 repas par semaine (4 jours fixes)	Forfait 5 5 repas par semaine
4,20 €	26,28 €	39,42 €	52,56 €	65,70 €

Tarif spécifique pour allergie : 2,45 €

Les tarifs des APE - Familles Rurales

Adhérents (23,40 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901
Tarif APE de 16h15 à 17h	0,57 €	0,65 €	0,73 €	0,85 €

Les tarifs des Mercredis et Petites Vacances - Familles Rurales

Adhérents (23,40 €/famille) Régime Général	QF - 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF > 901 et hors commune	* Repas
Tarif journée (8h)*	6,72 €	8 €	12,32 €	14,24 €	+ 3,65 € pour le repas
Tarif matin (3h)	2,52 €	3 €	4,62 €	5,34 €	
Tarif matin repas* ou après-midi (4h)	3,36 €	4 €	6,16 €	7,12 €	+ 3,65 € pour le repas
Tarif après-midi* (5h)	4,20 €	5 €	7,70 €	8,90 €	+ 3,65 € pour le repas

Les Coordonnées

	Directeur / Responsable	Adresse	Téléphone / Courriel
Ile o kids	Sylvie ANNEREAU	14 rue de Lattre de Tassigny	02 51 48 18 72 ileokids@venansault.com
CLAS	Émilie GOULPEAU	Salle Odette Cougnaud	07 67 20 02 98 emiliefrv85190@gmail.com
École maternelle «Le sableau»	Christelle RABAUD	3 allée du Sableau	02 51 07 30 06 ce.0851364w@ac-nantes.fr
École élémentaire «La fontaine»	Sandrine DEBRAY	Chemin de la Fontaine	02 51 07 39 45 ecole.publique.primaire@venansault.com
École «Louis Chaigne»	Thierry PASQUIER	9 rue de St André	02 51 07 31 50 ec.venansault. louischaigne@ddec85.org
Restaurant scolaire	Jocelyne PEULTIER	12 rue de Lattre de Tassigny	02 51 07 31 55 cantine.scolaire-venansault@wanadoo.fr
Transport scolaire	Direction Transports et Déplacements Durables	Espace Prévert 70 rue Chanzy La Roche sur Yon	02 72 78 10 88 transportscolaire@la-rochesuryon.fr

Le Calendrier des Vacances Scolaires

Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	du 19 octobre au 4 novembre 2019
Vacances de Noël	du 21 décembre au 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	du 15 février au 2 mars 2020
Vacances de printemps	du 11 au 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	du 20 au 25 mai 2020
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2020



Retrouvez toutes ces informations sur
www.venansault.com